

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 31 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de mars le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

| | |
|---------------------------------------|--|
| Date de la convocation : 17 Mars 2023 | Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 24 Absents excusés : 9 Absents : 5 Votants : 28 dont 4 pouvoirs |
|---------------------------------------|--|

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; M. BICHOT Sébastien (suppléant) ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. LIGNE Alain ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique (suppléante) ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; M. POUPIN Pascal ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. THOMAS Patrice ;

ABSENTS EXCUSES :

Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ;
M. WOJTCZAK Richard est remplacé par M. BICHOT Sébastien ;
M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. DORET Michel ;
M. CHEVALLIER Jérémy a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;
M. WANLIN Jean-Michel a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;
M. POYAUX Jean-Michel.

ABSENTS : M. AIGUILLON Mickaël ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. FUZEAU Bruno ; M. MOTARD Jérôme.

Secrétaire de séance : M. THOMAS Patrice

TRAVAUX - MARCHES
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES DE « FOURNITURES DE PIÈCES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE 2023-2027 » : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Président rappelle que lors de sa séance du 16 Décembre 2022 le Comité Syndical lui avait donné pouvoir pour signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre du marché de fourniture de pièces d'adduction d'eau potable décomposé en 17 lots :

| LOT N° | INTITULE |
|----------|--|
| Lot n°1 | Pièces de raccordement en fonte |
| Lot n°2 | Pièces à emboîtement en fonte |
| Lot n°3 | Manchon de réparation permanent en fonte |
| Lot n°4 | Manchon de réparation permanent en INOX |
| Lot n°5 | Robinetterie et joint plat |
| Lot n°6 | Fontainerie – Appareil de protection |
| Lot n°7 | Prise en charge pour branchement et tube allonge |
| Lot n°8 | Pièces de raccordement pour compteur particulier |
| Lot n°9 | Pièces de raccordement en laiton |
| Lot n°10 | Niche compteur en POLYETHYLENE |
| Lot n°11 | Niche compteur renforcée |
| Lot n°12 | Borne compact pour compteur 110mm sous trottoir |
| Lot n°13 | Nourrice pour compteur et Col de cygne |
| Lot n°14 | Bouche à clef et tampon de voirie |
| Lot n°15 | Canalisations PVC |
| Lot n°16 | Canalisations Fonte Ductile |
| Lot n°17 | Canalisations PEHD et TPC |

Chaque candidat était autorisé à présenter une offre pour un seul, plusieurs ou l'ensemble des lots. Par conséquent un candidat pouvait être déclaré attributaire d'un ou plusieurs lots.

Des délais de livraison express (en cas d'urgence) et courant devaient être proposés.

La consultation a été lancée en procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique :

Avis de publication : 31 Janvier 2023

Date limite de remise des offres : 24 Février 2023 à 12 heures

Ouverture des plis : 24 Février 2023 à 13 heures 30 minutes

6 entreprises ont proposé une offre.

Les critères de jugement des offres étaient :

Qualité technique : 50%

Bordereau des prix unitaires : 30%

Condition d'approvisionnement : 20%

Après analyse des offres, et compte tenu du classement, il est proposé de retenir :

| LOT N° | ENTREPRISE |
|----------|----------------|
| Lot n°1 | SOVAL |
| Lot n°2 | SOVAL |
| Lot n°3 | LIBAUD |
| Lot n°4 | MARTIN HEULIN |
| Lot n°5 | VM MATERIAUX |
| Lot n°6 | VM MATERIAUX |
| Lot n°7 | LIBAUD |
| Lot n°8 | FRANS-BONHOMME |
| Lot n°9 | FRANS-BONHOMME |
| Lot n°10 | VM MATERIAUX |
| Lot n°11 | SOVAL |
| Lot n°12 | HYDROMECA |
| Lot n°13 | HYDROMECA |
| Lot n°14 | SOVAL |
| Lot n°15 | FRANS-BONHOMME |
| Lot n°16 | MARTIN HEULIN |
| Lot n°17 | SOVAL |

- VU l'exposé du Président ;
- VU le code de la Commande Publique ;
- CONSIDERANT la délibération du 16 Décembre 2022 autorisant Monsieur le Président à lancer la consultation de l'accord cadre à bons de commandes de fourniture de pièces d'adduction d'eau potable

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE d'attribuer les offres suivantes :

| LOT N° | ENTREPRISE |
|-------------------------|----------------|
| Lots n°1, 2, 11, 14, 17 | SOVAL |
| Lots n°5, 6, 10 | VM MATERIAUX |
| Lots n°3, 7 | LIBAUD |
| Lots n° 12, 13 | HYDROMECA |
| Lots n°4, 16 | MARTIN HEULIN |
| Lots n°8, 9, 15 | FRANS-BONHOMME |

- ✓ PRECISE que ce marché sera passé sous la forme d'un marché à bons de commandes pour une durée de 4 ans et/ou un montant maximal de 431 000 €HT conformément au seuil fixé par le code de la commande publique pour les marchés de fournitures et de services pour les entités adjudicatrices (seuil applicable du 01/01/2022 au 31/12/2023).
- ✓ AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à ce marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU



Accusé de réception en préfecture
079-200080844-20230331-CS-DE-23-017-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

